

# Aspects of Language Variation, Acquisition and Use Festschrift for Prof. Emmanuel N. Kwofie

Edited by

Dr. Isaiah Bariki, Prof, Domwin D. Kuupole and Dr. Moses K. Kambou

## Compétence constructionnelle lexicale des étudiants universitaires nigériens du français langue étrangère : le cas de la suffixation agentive

**\*Samuel Tuesday Owoye<sup>1</sup> \*\*Maryam Tar**

\*Department of Languages, Covenant University, Ota, Nigeria

\*\*Department of Languages, Covenant University, Ota, Nigeria

### Introduction

La problématique qui s'impose dans cette étude s'enracine dans la morphologie constructionnelle et l'apprentissage du vocabulaire par les apprenants des langues étrangères. Depuis longtemps, il a été considéré que la formation de mots nouveaux à partir de mots existants est un aspect de la grammaire qui doit attirer l'attention des enseignants des langues étrangères, car l'apprentissage du vocabulaire doit dépasser les mots connus tenant compte du caractère ouvert du lexique des langues. Un apprenant de la langue étrangère doit pouvoir créer des mots nouveaux à partir des modèles morphologiques existants qu'il a appris. Spécifiquement, on peut dire, par exemple, qu'un apprenant étranger de la langue française ne doit pas être un consommateur passif de la langue française ; c'est-à-dire qu'il ne doit pas se contenter d'utiliser le français tel qu'il l'a appris par voie scolaire mais qu'il doit, davantage, essayer de le façonner à sa manière lorsque le besoin se fait sentir. En effet, il a été signalé qu'en français, la grande majorité des mots (80%) sont ceux construits par dérivation selon Rey-Debove, 1984. S'il en est ainsi, la compétence constructionnelle lexicale de l'apprenant de la langue seconde (Désormais L2) s'avère essentielle pour accroître la taille de son vocabulaire. L'implication de la connaissance des procédés de création lexicale pour l'apprentissage du vocabulaire d'une langue seconde ou étrangère (nous ne sommes pas ignorants de la distinction faite par certains auteurs entre la L2 et la LE, mais cette distinction nous semble inutile lorsqu'il s'agit de l'apprentissage du vocabulaire) a été soulignée par des experts de l'acquisition des langues (voir par exemple Clark & Berman, 1984 :543 ; Olshtain, 1987 :281 ; Broeder & Extra, 1991:215 ; Extra & Van Hout 1995 ; Redouane, 2005 :195 ;Schmitt, 2000 :62 ;). Le consensus des spécialistes peut se résumer ainsi : les procédés de formation des mots constituent un domaine d'étude important dans l'acquisition des langues car l'acquisition de la compétence linguistique totale nécessite l'apprentissage du lexique, des mots établis ainsi que du répertoire des procédés par lesquels ce lexique peut être étendu.

Quel est le niveau de compétence des étudiants universitaires nigériens du français langue étrangère (FLE) face à la construction lexicale en français ? Voici la question que nous nous posons dans cette étude. Nous nous donnons pour objectif de

---

<sup>1</sup> Nous exprimons notre reconnaissance à M. Emmanuel Kwofie (professeur titulaire de la linguistique française) pour sa contribution à la réalisation de ce travail

répondre à cette question prenant pour cas d'étude la performance de ces étudiants dans la construction lexicale issue de la suffixation agentive en français. Dans la section 2, nous présentons les considérations théoriques pour l'étude suivie de la section 3 où nous présentons la seule hypothèse de l'étude. Dans la section 4, nous discutons la méthode de recherche. La section 5 se consacre à la présentation et à la discussion de résultats de notre enquête auprès des étudiants échantillonnés. Nous concluons l'étude, dans la section 6, par des observations et recommandations issues des résultats obtenus.

### **Considérations théoriques.**

L'étude que nous entamons s'inscrit dans deux principaux domaines théoriques : la morphologie constructionnelle et l'acquisition de vocabulaire. Pour ce qui nous concerne ici, nous discutons brièvement des considérations théoriques d'abord sur la suffixation agentive en français et puis sur la stratégie morphologique dans l'apprentissage du vocabulaire par les apprenants de L2.

### **La suffixation agentive en français**

Qu'est-ce qui constitue la suffixation agentive en français ? Répondre à cette question n'est pas aussi direct qu'il semble se présenter. Au préalable, il s'avère nécessaire de déterminer ce qui constitue une construction morphologique agentive. Selon Fradin & Kerleroux (2003 : 77), se référant aux travaux de Fillmore (1982), de Foley & Van Valin (1984) et de Dowty (1991), un argument permettant la construction morphologique agentive doit mettre en jeu au moins un actant ayant les propriétés de proto-agent qui peut être :

- i. un verbe transitif.
- ii. un verbe pris dans une construction causative.
- iii. un nom dénotant une activité.
- iv. un nom dénotant une entité qui est apparemment un artefact.

D'après Fradin & Kerleroux (2003 :79), un argument est de type proto-agent s'il vérifie au moins l'une des propriétés de proto-agentivité présentées dans le schéma suivant:

<b>Type</b>	<b>Inférences</b>	<b>Exemples</b>
agentivité forte	- impliquée volontairement - cause de l'événement	<i>chanteur, mangeur</i> <i>tueur, lanceur</i>
agentivité faible	- l'événement peut lui être imputé	<i>ronfleur, dormeur</i>

En dépit des critères clairement détaillés ci-dessus, et du fait que la question d'agentivité en morphologie dérivationnelle et compositionnelle a été bien discutée par les auteurs, on remarque qu'il manque toujours un consensus sur la description de ses propriétés sémantiques (agent vs instrument, animé vs inanimé, action

contre location etc). Pour Fillmore (1968 :24), la formation agentive se rapporte au « *cas d'un instigateur animé perceptible de l'action identifiée par le verbe* » (c'est nous qui traduisons). Si on doit accepter le postulat fillmorien, selon lequel des constructions telles que *boxeur, investigateur, alpiniste, agencier* et *vigneron* sont agentives (parce qu'elles impliquent des êtres humains), des constructions telles que *brûleur, alésoir, adoucissant* et *absorbeur* ne sont instrumentales plutôt qu'agentives (parce qu'elles impliquent des objets inanimés). Cette vue fillmorienne se retrouve chez Rosenberg (2008 :133-134) sous forme de son hypothèse monosémique à l'opposé de la polysémie d'agent. Selon elle,

On doit distinguer la composition [VN/A/Adv/P] formant des noms d'instrument de celle formant des noms d'agent, et aussi de celle formant des noms locatifs etc. et de même supposer l'existence par exemple de dérivés *V-eur* différents, un instrument, un agentif, un locatif etc. cette hypothèse implique qu'Agent, Instrument, Locatif, etc. sont des catégories conceptuelles différentes. Elle diffère aussi diamétralement des hypothèses hiérarchiques de la polysémie d'agent.

Cependant, des linguistes tels que Cruse (1973), Benveniste (1975), Aronoff (1976), Booij (1986) et Ulland (1993) ont signalé qu'il est difficile de tracer une ligne de démarcation morphologique entre noms d'agent et noms d'instrument. Aronoff (1976 : 284), par exemple, fait remarquer à propos de la suffixation en *-er* agentif en anglais que

Whether a given instance of the agentive WFR *X-er* names an animate, inanimate, material, immaterial entity is independent of the rule itself; it is ascribed to pragmatic factors.

Dans le même ordre d'idée, la distinction animée/inanimée est critiquée par Benveniste (1975 :61) dans ses propos sur la suffixation agentive en *-eur* :

Il importe peu que ces mots en *-(t)eur* désignent des hommes ou des instruments, c'est l'affaire de 'parole', de nécessités locales et imprévisibles. On ne devinerait pas, si on ne le savait pas, que chauffeur s'applique à un homme, brûleur à un appareil, et il est d'ailleurs inévitable, dans une civilisation de plus en plus mécanisée, que les tâches humaines s'assimilent à des fonctions d'instruments.

Suivant partiellement la position de Benveniste, Booij (1986 :509) propose trois catégorisations des formations agentives : formations agentives personnelles, formations agentives impersonnelles et formations agentives instrumentales. Il remarque que

certaines formations sont erronément considérées comme strictement instrumentales, et cela parce que ces formations se rapportent aux objets qui sont directement responsables des actions ou des activités impliquées. Booij soutient son argument avec l'exemple du composé français « *coupe-papier* » qui peut désigner un instrument utilisé pour couper le papier ainsi qu'un appareil qui coupe directement le papier. Cruse (1973 :21) constate le même scénario lorsqu'il remarque que certaines machines utilisent leur force pour entreprendre les actions exprimées par les verbes de base. Aussi, Ulland (1993 :20-22), en s'appuyant sur une position antérieurement prise par Cruse (1973 :21), affirme que morphologiquement, aucune démarcation n'est à tracer entre ce que quelques-uns désignent comme la nominalisation agentive et la nominalisation instrumentale. En fait, selon Corbin et Temple (1994 :219), confirmant une position précédemment prise par Winther (1975 :59), l'opposition agent/instrument n'est pas d'ordre morphologique mais d'ordre contextuel, sémantique, pragmatique et socioculturel. Sleeman et Verheugd (2004 :145-149) remarquent eux aussi que la tripolarisation des dérivés et des composés agentifs en agent/instrument/produit n'a rien à faire avec la structure morphologique de leur formation mais avec leur structure sémantique. Alors, pour la suffixation agentive en *-eur*, ces auteurs proposent une structure sémantique qui peut être représentée comme suit :

*Agent [+humain] › Instrument [-humain] › Produit [-humain]*

Cette structure polysémique des formations agentives est reprise par Devos et Taldeman (2004). Selon ces auteurs, le néerlandais et d'autres langues germaniques et romanes partagent une structure récursive qui peut être représentée comme le suivant :

*Nom d'agent [+agentif] [+animé]  
Instrument [+agentif] [-animé]*

Vu à travers les argumentations que nous venons de passer en revue, nous prenons comme agentive, à l'instar de Benveniste (op.cit), toute construction morphologique (suffixation ou composition) ayant un agent instigateur animé ou inanimé de l'action ou de l'activité perceptible identifiée par le verbe ou le syntagme verbal. Nous considérons, aussi à l'instar de Dubois et Dubois-Charlier (1999), comme susceptibles de construire des noms d'agents en français les suffixes *-aire, -ant, -er, -eron, -eur, -ien, -ier, -iste, -oir* et *-ot*. Cependant, l'accent est mis, dans cette étude, sur quatre suffixes (*-eur, -ier, -iste* et *-oir*) qui sont considérés, par les mêmes auteurs comme étant plus productifs que les autres.

## **Construction affixale comme stratégie de l'apprentissage de vocabulaire en L2**

Comme le sujet traité dans cette étude porte sur la compétence constructionnelle des étudiants universitaires apprenants du français la langue étrangère, nous allons, dans cette section, discuter la construction affixale (morphologie constructionnelle pour

retenir le terme adopté dans cette étude) et son importance en tant que stratégie de l'apprentissage de vocabulaire chez l'apprenant adulte. Tout d'abord, une note sur la place du vocabulaire dans l'apprentissage de la L2 en général.

Nous nous accordons avec les propos de Saville-Troike (1984 :99) concernant la place du vocabulaire dans l'apprentissage de la L2 :

[...] vocabulary knowledge is the single most important area of second language (L2) competence when learning content through that language is the dependent variable; grammatical accuracy is of little importance to student's immediate academic needs [...]

Lewis (2000 :8) corrobore les propos de Saville-Troike lorsqu'il affirme que « *the single most important task facing language learners is acquiring a sufficiently large vocabulary.* » Face à ce défi redoutable, des experts dans le domaine de la didactique de la L2 se penchent toujours sur les meilleures stratégies de l'apprentissage de vocabulaire par des apprenants de la L2. Le choix du terme 'apprentissage' au lieu de celui d' 'acquisition' ici est à l'instar de Krashen (1978) qui associe l'acquisition à la langue maternelle et l'apprentissage à la L2. En ce qui concerne les stratégies d'apprentissage du vocabulaire, Schmitt (1997) distingue entre deux groupes : les stratégies de découverte du sens des mots et celles de consolidation d'apprentissage des mots. Tandis que la recherche de sens des mots dans les dictionnaires est un exemple des stratégies de découverte de sens de mots, la construction affixale s'attache aux stratégies de consolidation de l'apprentissage de mots.

Par construction affixale, nous entendons la construction des mots se servant des procédés affixaux de la morphologie constructionnelle. En français, les deux procédés affixaux sont la préfixation et la suffixation. Un préfixe généralement affecte le sens mais ne change pas la catégorie grammaticale du lexème-base. Par exemple, l'adjonction du préfixe *re-* au lexème-base *faire* pour construire le mot *refaire* change le sens du premier mais ne change pas sa catégorie grammaticale. Les deux mots *faire* et *refaire* sont des verbes en français. Au contraire la suffixation peut changer et le sens et la catégorie grammaticale du lexème-base. L'ajout du suffixe *-eur* au lexème-base *porter* pour former le lexème *porteur* change non seulement sa signification mais aussi sa catégorie grammaticale. Tandis que *porter* est un verbe, *porteur* est un nom. Plusieurs experts de l'apprentissage du vocabulaire de la L2 (Stoller et Grabe, 1993 ; Lowie, 1998 ; Frost & Grainger ; 2000 Morin, 2003 parmi d'autres) ont démontré l'utilité de la compétence constructionnelle lexicale à l'apprentissage et, par conséquent, la nécessité de familiariser les apprenants de la L2 avec les procédés d'affixation. L'opinion générale de ces auteurs est que les analyses de la morphologie constructionnelle constituent une stratégie efficace pour reconnaître, interpréter et retenir le sens de nombreux mots.

Selon Frost et Graiger (2000), le fait que les règles de la morphologie constructionnelle sont complexes implique de la redondance et contribue, en fin de compte, aux compétences lexicales chez des apprenants de la L2. Les propos de Frost et Grainger sont naturellement valables lorsqu'il s'agit d'une langue riche en morphologie. Lorsqu'une langue est morphologiquement riche, comme c'est le cas du français, savoir comment les mots se forment est un atout inestimable pour acquérir une compétence constructionnelle lexicale très solide. En outre, si les deux langues en contact dans l'apprentissage sont morphologiquement proches, ce que l'on peut dire à propos de l'anglais et le français pour les étudiants universitaires apprenants du français au Nigeria, il y a une grande possibilité pour les étudiants d'utiliser les stratégies de transfert de l'anglais vers le français ( voir à ce propos Meara, 1993 ; Haucin-Bhatt & Nagy, 1994 ; Marcos del Prado et al, 2004).

Parmi des recherches empiriques qui nous sommes disponibles dans le domaine de l'apprentissage du vocabulaire en L2, les travaux de Pressley et al (1987) , de Schmitt et Meara (1997) et de Mirhassani & Tossi (2000) méritent une mention particulière ici parce qu'ils touchent les apprenants adultes, une catégorie d'apprenants de la L2 à laquelle on peut assimiler les sujets de la présente étude. Pressley et ses collaborateurs ont trouvé que la compétence constructionnelle lexicale contribue non seulement à accroître le vocabulaire de leurs sujets mais aussi à consolider leur apprentissage en général. La recherche réalisée par Schmitt et Meara auprès des adultes Japonais apprenants de l'anglais L2 a démontré que les étudiants, après des cours en morphologie constructionnelle, ont fait des gains de vocabulaire assez modestes. A travers une recherche ayant 70 étudiants universitaires comme sujets, Mirhassani et Tossi, quant à eux, ont trouvé que des apprenants de ce niveau tirent profit des connaissances en morphologie constructionnelle pour accroître leur taille de vocabulaire.

Ayant discuté la suffixation agentive en français et la construction affixale comme une stratégie d'apprentissage du vocabulaire en L2, nous passons maintenant à notre étude de cas. Nous allons tout d'abord présenter l'hypothèse générale de l'étude et ensuite la méthode de recherche. Enfin, nous présentons et discutons les résultats de notre enquête auprès des étudiants apprenants du français dans les universités nigérianes.

## **L'Hypothèse**

A la lumière de la question de recherche posée et des données empiriques que nous venons de passer en revue, nous formulons l'hypothèse générale suivante :

Les étudiants apprenants du français dans les universités nigérianes disposent d'une compétence constructionnelle lexicale très basse.

## **Méthode de recherche**

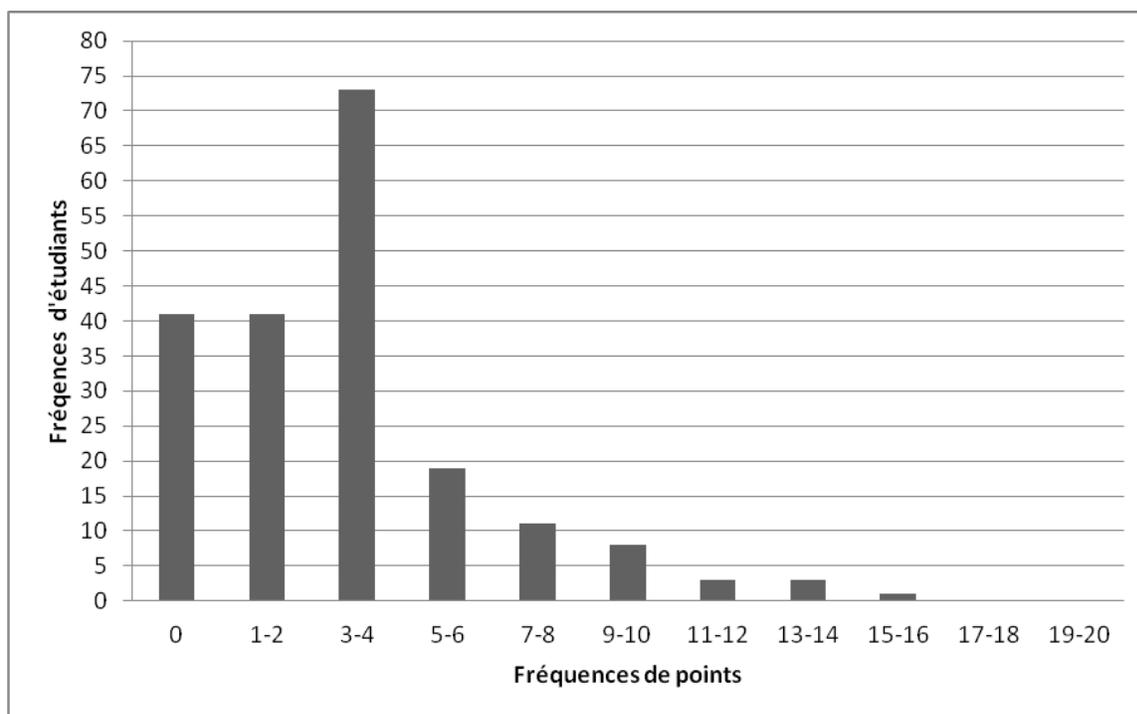
Etant la méthode la plus commune pour recueillir des données dans la recherche en L2 ou en LE (Dörnyei, 2003), le questionnaire nous a servi d'instrument d'enquête. Pour

mener l'étude, nous avons administré des questionnaires à un échantillon de deux cents (200) étudiants qui étudient le français dans les universités nigérianes. Ces étudiants sont dans soit leur troisième soit leur quatrième année d'études universitaires. Le questionnaire comporte une épreuve contenant vingt (20) questions (voir l'Appendice) auxquelles les étudiants ont répondu en vingt minutes au maximum. Pour évaluer la compétence constructionnelle lexicale de nos sujets, nous avons donné des définitions auxquelles les étudiants étaient censés suggérer les noms d'agent construits correspondants en choisissant parmi quatre suffixes agentifs constituant l'objet de notre étude : *-eur*, *-ier*, *-iste* et *-oir*. Pour guider les étudiants, nous avons fourni l'exemple suivant :

**Blagueur** : personne qui dit, qui raconte des blagues.

### Présentation et discussion des résultats

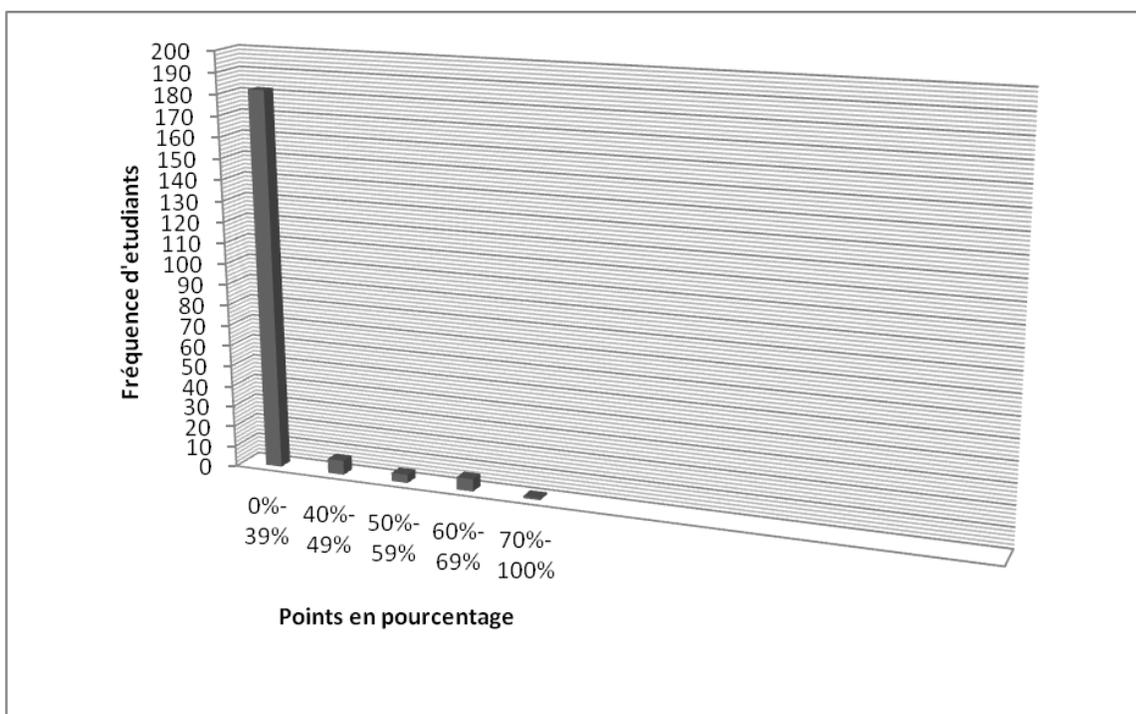
Simultanément à la discussion des résultats que nous avons obtenus, il s'avère essentiel de présenter graphiquement ces résultats. Tout d'abord, nous présentons la distribution des points obtenues par les 200 étudiants. La distribution des fréquences de points est répartie en onze classes utilisant des intervalles de points (0, 1-2, 3-4, 5-6 etc.) La figure 1 ci-dessous représente ladite distribution :



*Fig. 1 Distribution des fréquences de points obtenues par les étudiants*

La figure 1 montre que 41 parmi les 200 étudiants qui ont participé à l'étude n'arrivent à construire correctement aucun nom d'agent même avec l'exemple que nous avons fourni dans le questionnaire. Les autres dix classes présentent respectivement les résultats suivants : 41 étudiants (1 à 2 points), 71 étudiants (3 à 4 points), 19 étudiants (5 à 6 points), 11 étudiants (7 à 8 points), 8 étudiants (9 à 10 points), 3 étudiants (11 à 12 points), 3 étudiants (13 à 14 points), 1 étudiant (15 à 16 points), 0 étudiant (17 à 18 points) et 0 étudiant (18 à 20 points).

Afin de bien répondre à la question centrale de la recherche et tester la seule hypothèse formulée, nous présentons la performance des étudiantes dans le test de la communication partiel. Leur performance est divisée en cinq compétences différentes que nous qualifions de très bien (70% - 100%), bien (60% - 69%), assez bien (50% - 59%), passable (40% - 49%) et mauvais (0% - 39%). La répartition de ces compétences est graphiquement représentée dans la figure 2 suivante :



**Fig. 2 Distribution de cinq compétences constructionnelles lexicales des étudiants.**

Dans la figure 2, on voit que 180 étudiants sont catégorisés sous les scores entre 0% et 39%, ce qui constitue une très grande distribution des étudiants caractérisés par une compétence constructionnelle lexicale mauvaise. Tandis que 7 étudiants se caractérisent par une compétence constructionnelle passable (40% - 49%), 4 étudiants appartiennent à la catégorie de compétence assez bien (50% - 59%). En outre, les résultats montrent que 6 étudiants ont obtenu des scores entre 60% et 69% ce qui indique que les étudiants possèdent une bonne compétence constructionnelle.

Finalement, seul un (1) étudiant se caractérise par une très bonne compétence avec un score entre 70% et 100%.

Les résultats en pourcentage que nous venons de présenter montrent que la plupart des étudiants universitaires apprenant le français langue étrangère dans les universités nigérianes n'ont pas l'aptitude à construire des noms d'agent – et cela suggère une mauvaise compétence lexicale constructionnelle au delà de la suffixation agentive. Parmi les 200 étudiants testés, 182 (91% de la population échantillonnée) ont échoué à l'épreuve. Avec un score moyen de 3.2 sur 20 (16%) de l'ensemble des participants, on peut dire que la compétence constructionnelle lexicale des étudiants universitaires apprenants du français au Nigeria est considérablement basse. S'il en est ainsi, notre hypothèse est vérifiée et mérite d'être retenue.

## **Conclusion**

Nous avons pu souligner la place pertinente que la morphologie constructionnelle occupe dans l'acquisition du vocabulaire des langues surtout lorsqu'il s'agit de l'apprentissage du français au Nigeria. Essentiellement, nous avons remarqué que l'apprentissage du vocabulaire du français dépasse la connaissance des mots pris individuellement. Il s'avère nécessaire de pouvoir former des mots nouveaux à partir des mots déjà connus suivant les modèles morphologiques établis par le système linguistique du français. La compétence constructionnelle lexicale est requise par les apprenants du français parce que le lexique, à l'opposé de la grammaire, est caractérisé par l'ouverture à la dérivation des mots qui ne sont même pas encore en existence. Malgré l'impact positif de la connaissance morphologique sur l'apprentissage du vocabulaire d'une langue comme le français, notre étude révèle que la compétence constructionnelle lexicale de la plupart des étudiants universitaires apprenant le français au Nigeria reste très décourageante. Pour nous, c'est une lacune que les enseignants universitaires du français au Nigeria ne doivent pas ignorer. Pour combler cette lacune, nous recommandons l'intégration de la morphologie constructionnelle dans les cours de la grammaire française à partir de la deuxième année d'étude. A part les cours de grammaire, l'enseignant peut aussi encourager les étudiants à employer, d'une manière créative, des mots morphologiquement construits dans les cours de composition française. Finalement, l'enseignant peut inculquer aux étudiants la compétence constructionnelle lexicale par le truchement des cours de la compréhension écrite. Ce dépendra d'un choix soigneux des textes pleins de mots morphologiquement construits. Si ces recommandations sont adoptées, la compétence constructionnelle lexicale des étudiants changera progressivement et avec un vocabulaire plus riche, ils seront plus capables de communiquer en français.

## Bibliographie

- Aronoff, M. (1976): *Word Formation in Generative Grammar, Linguistic Inquiry*. Monograph One, Cambridge, Massachusetts/ London, The MIT Press.
- Benveniste, E. (1975): *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Librairie de l'Amérique et d'Orient.
- Booij, G. (1986): "Form and Meaning in Morphology : The Case of Dutch Agent Nouns." *Linguistics*, 24, 503-517.
- Broeder, P. & Extra, G. (1991): "Acquisition of Kinship Reference: A Study on Word Formation Processes of Adult Language Learners." *International Journal of Applied Linguistics* 1/2, 209-227.
- Clark, E.V. & Berman, R. (1984): "Structure and Use in the Acquisition of Word Formation", *Language*, 60/3, 543-589.
- Corbin, D. & Temple, M. (1994): "Le monde des mots et des sens construits : catégorie sémantique, catégorie référentielle." *Cahier de lexicologie*. 65, 213-236.
- Cruse, D.A. (1973): "Some Thoughts on Agentivity." *Journal of Linguistics*. 9, 11-23.
- Devos, F. & Taeldeman, J. (2004): "Deverbal Nouns and the Agentive Dimension across Languages", In Willems, D. et al (eds), *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Unit of Comparison*. 155-171, Hampshire N.Y : Palgrave Macmillan.
- Dornyei, Z. (2003) : *Questionnaire in Second Language Research : Research Construction, Administration and Processing*. Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.
- Dowty D. R. (1991): "Thematic Proto-Roles and Argument Selection." *Language*. 67, 3. 547-619.
- Dubois, J & Dubois-Charlier, F. (1999) : *La dérivation suffixale en français*. Paris : Nathan
- Extra, G. & Van Hout, R. (1995). "Word-formation Processes in Adult Language Acquisition: A Multiple Case Study on Turkish and Moroccan Learners of Dutch." In Sajavaara, K. & Fairweather, C. (eds), *Approaches to Second Language Acquisition*, Jyväskylä Cross-language Studies, 17, 15-24.
- Fillmore, C.J. (1968): "The Case for Case." In Harms, R.T., Bach, E. & Fillmore, C.J. (eds) *Universals in Linguistic Theory*. New York: Academic Press. 1-90
- Fillmore, C. J. (1982): "Frame Semantics." *Linguistics in the Morning Calm*. 3,5, 111-137.
- Foley, W. A. & Van Valin, R. (1984): *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fradin, B. & Kerleroux, F. (2003): "Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle?" In Fradin, B., Dal, N.H., Kerleroux, F., Plénat, M. & Roché, M. (éds), *Les unités morphologiques*. 3, 76-84.
- Frost, R & Grainger, J. (2000) : "Cross-linguistic Perspectives on Morphological Processing : An Introduction." *Language and Cognitive Processes*, 15, 4-5, 321-328.

- Hancin-bhatt, B. & Nagy, W. (1994): "Lexical Transfer and Second Language Morphological Development." *Applied Psycholinguistics*, 15, 289-310.
- Krashen, S.D. (1978): "The Monitor Model." In R. Gingras (ed), *Second Language Acquisition and Foreign Language Teaching*. Arlington V.A, Center for Applied Linguistics.
- Lewis, O. (2000): *Teaching Collocations*. Hove : LTP.
- Lowie, W. (1998): *The Acquisition of Interlanguage Morphology : A Study into The Role of Morphology in The L2 Learner's Mental Lexicon*. Thèse de doctorat, University of Groningen, Amsterdam.
- Meara, P. (1993): "The Bilingual Lexicon and the Teaching of Vocabulary. " In R. Schreuder & Weltens, B. (eds), *The Bilingual Lexicon*, , 279-297, Amsterdam: John Benjamins.
- Mirhassani, A. & Toosi, A. (2000): "The Impact of Word-Formation Knowledge on Reading Comprehension." *International Review of Applied Linguistics*, 38, 301-311.
- Morcoso dei P. Martin, M. F., Kostic, A. & Baayen, R. H. (2004): "Putting The Bits Together: An Information Theoretical Perspective on Morphological Processing." *Cognition*, 94, 1-18.
- Morin, R. (2003): "Derivational Morphology Analysis as a Strategy for Vocabulary Acquisition in Spanish." *The Modern Language Journal*, 87, 2, 200 - 221.
- Olshtain, E. (1987): "The Acquisition of New Word Formation Processes in Second Language Acquisition." *Studies in Second Language Acquisition*, 9, 221-231.
- Pressley, M., J., Levin, R. & McDaniel, M. A. (1987): "Remembering Versus Inferring What a Word Means: Mnemonic and Contextual Approaches." In M. G. McKeown & M. E. Curtis (eds.), *The Nature of Vocabulary Acquisition*, 107-127. Hillsdale, N. J.: Lawrence Erlbaum.
- Rey-Debove, J. (1984) : "Le domaine de la morphologie lexicale. " *Cahiers de lexicologie*, 45, 3-19.
- Redouane, R. (2005): "The Acquisition of MSA Word Formation Processes: A Case Study of English-speaking L2 Learners and Native Speakers." *ITL Review of Applied Linguistics Journal*, 145, 181-218.
- Rosenberg, M. (2008): *La formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)*. Thèse doctorale soutenue à Stockholm University [en ligne] <http://www.linguistlist.org/issues/19/19-3118.html> consulté en janvier, 2009.
- Saville-Troike, M. (1984): "What Really Matters in 2<sup>nd</sup> Language Learning for Academic Achievement?" *TESOL Quarterly*, 18, 199-219.
- Sleeman, P. & Verheugd, E. (2004) : "Action and Agent Nouns in French and Polysemy." In Willems, D. et al (eds) *Contrastive Analysis in Language: Identifying Linguistic Unit of Comparison*. 137-154, Hampshire N.Y : Palgrave Macmillan



1. **Blagueur** : personne qui dit, qui raconte des blagues.
2. \_\_\_\_\_ : ouvrier ou artisan qui fait des briques.
3. \_\_\_\_\_ : personne qui est versée dans la science de la cabale.
4. \_\_\_\_\_ : instrument qui sert à affûter.
5. \_\_\_\_\_ : personne qui brosse.
6. \_\_\_\_\_ : personne qui fait des cabrioles.
7. \_\_\_\_\_ : instrument qui sert à battre.
8. \_\_\_\_\_ : personne qui fabrique ou vend du chocolat.
9. \_\_\_\_\_ : spécialiste versé dans l'étude de la chronologie.
10. \_\_\_\_\_ : partisan de l'annexion.
11. \_\_\_\_\_ : personne qui aménage.
12. \_\_\_\_\_ : appareil servant à allumer.
13. \_\_\_\_\_ : artisan, fabricant de bibelots.
14. \_\_\_\_\_ : personne qui tient une boutique.
15. \_\_\_\_\_ : partisan des doctrines philosophiques de l'atomisme.
16. \_\_\_\_\_ : personne qui aigüise.
17. \_\_\_\_\_ : personne qui certifie.
18. \_\_\_\_\_ : instrument qui sert à assommer.
19. \_\_\_\_\_ : personne qui fabrique et/ou vend des bijoux.
20. \_\_\_\_\_ : personne qui manie la bêche.
21. \_\_\_\_\_ : personne qui blasphème.